



9^e

UNIVERSITÉ d'ÉTÉ francophone en SANTÉ PUBLIQUE

Une semaine de
formations
échanges
forums
débats
conférences...

BESANÇON
du 1^{er} au 6 juillet 2012

EN COLLABORATION AVEC :

- L'École de Santé publique, Faculté de médecine, Nancy-Université
- L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne





DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

SITE INTERNET : www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html

Contacts :

Lara DESTAING, tél. : 03 81 65 58 53,
courriels : lara.destaing@univ-fcomte.fr
lara.destaing@ars.sante.fr

Solène BOICHAT, tél. : 03 81 47 82 45,
courriel : solene.boichat@ars.sante.fr

Fax : 03 81 83 22 05

Adresse postale :

Faculté de médecine et de pharmacie
Université d'été francophone en santé publique
19 rue Ambroise Paré
25030 Besançon cedex - France



LE MOT DES ORGANISATEURS

Fidélité

Nous sommes très heureux de vous présenter le nouveau programme de la 9^{ème} Université d'été francophone en santé publique de Besançon.

Nous voudrions inscrire cette édition sous le sceau de la fidélité.

Fidélité de deux institutions. Elles sont à l'origine de cette manifestation : la Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon, et aujourd'hui, l'Agence régionale de santé de Franche-Comté. Malgré l'évolution du paysage institutionnel, la continuité a été assurée. Aujourd'hui la diversité des participants témoigne de la richesse des publics engagés dans cette aventure : ils viennent de l'État, de l'Assurance maladie ou des Collectivités territoriales, ce sont des professionnels de la santé, des universitaires, des élus, des usagers ou des patients, ils sont acteurs associatifs ou institutionnels et sont originaires des pays du Nord ou du Sud... Au total, ce sont tous des artisans de la santé publique !

Fidélité de nos partenaires. Il y a ceux du début qui ne nous ont jamais quittés et ceux qui nous ont rejoints au fil des années. Ils sont de plus en plus nombreux. Qu'ils soient tous remerciés pour leur présence active et précieuse. C'est grâce à eux que nous pouvons assurer année après année la pérennité et le développement de cette Université à Besançon, Dakar, Bruxelles, Tunis...

Fidélité des intervenants et des participants. Certains sont là depuis la 1^{ère} édition alors que d'autres, plus nouveaux, plus jeunes, nous apportent du sang neuf, des idées plurielles, des thèmes innovants !

Fidélité à la Charte d'Ottawa et à la promotion de la santé. Ce texte reste pour beaucoup d'entre nous une référence. Il est un cadre méthodologique porteur des valeurs de la santé publique et un point de repère éthique qui va bien au-delà d'un simple référentiel professionnel.

En 2012, il y aura de nouveaux modules mais aussi des débats, des controverses et nous l'espérons beaucoup de moments conviviaux, amicaux, des rencontres improbables, surprenantes, riches pour tous.

Comme vous l'avez compris, nous sommes très impatients de vous accueillir en 2012 à Besançon et vous remercions par avance de votre confiance et de votre fidélité !

L'équipe de l'Université d'été de Besançon

Pourquoi une Université d'été en santé publique ?	3
Organisation partenariale	5
Public et déroulement	8
Modules proposés	10
Politique et organisation de la santé	11
1 Protection sociale et système de santé : l'épreuve des crises	11
2 Coopération internationale en santé : contexte, enjeux et outils	12
3 Réduire les inégalités sociales de santé : stratégies et modalités d'interventions	13
4 La santé dans les territoires : place des démarches communautaires dans les projets et contrats locaux de santé	14
Méthodes pour l'intervention et l'évaluation	15
5 Méthodes et outils pour promouvoir la santé	15
6 Éducation thérapeutique intégrée aux soins de premier recours	16
7 Communiquer pour promouvoir la santé	17
8 Recherche bibliographique, lecture critique et bibliothèque collaborative sur le Web*	18
9 Recherches en santé publique	19
10 Évaluation des politiques de santé au niveau régional	20
11 La fonction de coordination dans le champ de la santé*	21
12 Dépistages en santé publique	22
Approches par population, lieu de vie ou thématique	23
13 Promotion de la santé en milieu pénitentiaire	23
14 Médicament et santé publique*	24
15 Usagers de la santé : nouveaux enjeux, nouveaux questionnements*	25
Inscription	26
Bulletin d'inscription	28
Plan	31
Le réseau des Universités "sœurs" ne cesse de s'agrandir !	32

* Nouveaux modules



POURQUOI UNE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ EN SANTÉ PUBLIQUE ?

Comme les éditions précédentes, la 8^e Université d'été francophone de juillet 2011 a suscité un niveau de satisfaction élevé, tant de la part des participants que des intervenants. La Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon, l'Agence régionale de santé de Franche-Comté et leurs partenaires poursuivent donc en 2012 cette manifestation, en proposant plusieurs nouveaux modules de formation : “La fonction de coordination dans le champ de la santé”, “Médicament et santé publique”, “Usagers de la santé : nouveaux enjeux, nouveaux questionnements”, “Recherche bibliographique, lecture critique et bibliothèque collaborative sur le Web”. Par ailleurs, plusieurs autres enseignements ont été complètement renouvelés.

Contexte

Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique

Dans l'ensemble des pays francophones, les dispositifs de santé publique se développent sous l'action conjuguée du législateur, des élus, des usagers et des professionnels. Ainsi les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent, pour tous les acteurs concernés par ces évolutions.

Cette santé est donc de plus en plus “publique”. Elle se doit de reposer sur des savoirs et des savoir-faire validés. Or, en dehors de l'épidémiologie et de la biostatistique, l'offre de formation reste succincte en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé qui sont des champs complexes, aux concepts et aux pratiques peu stabilisés.

Cette situation peut s'expliquer par un décalage marqué entre, d'une part, une formation académique et une recherche insuffisamment développées, et d'autre part, une pratique de terrain foisonnante (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé) mais faisant l'objet d'une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Objectifs

Fédérer les savoirs et les savoir-faire autour du concept de promotion de la santé

Depuis plus d'une quinzaine d'années, de nombreux acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

Le concept de “promotion de la santé” (Charte d'Ottawa, OMS, 1986) est un des axes fédérateurs majeurs de cette démarche. Il constitue le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats.

La promotion de la santé

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci,
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi). Elle repose sur cinq stratégies :

1. Élaborer une politique publique saine

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

2. Créer des milieux favorables

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière. Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

3. Renforcer l'action communautaire

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

4. Acquérir des aptitudes individuelles

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

5. Réorienter les services de santé

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.

ORGANISATION PARTENARIALE

Elle a pour but

1. d'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain,
2. d'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones.

L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.

Organismes promoteurs

- Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté.
- Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon (Université de Franche-Comté).

En collaboration avec :

- L'École de Santé Publique, Faculté de médecine, Nancy-Université.
- L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne.

Organismes partenaires

ou associés à l'Université d'été

Institutions ou associations nationales, régionales ou locales :

- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.
- Caisses d'Assurance maladie et leurs réseaux.
- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).
- Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF).
- FILIERIS.
- École des hautes études en santé publique (EHESP).
- Institut de veille sanitaire (InVS).
- École nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S).
- Société française de santé publique (SFSP).

- Société française des Acteurs de la santé publique bucco-dentaire (ASPBD).
- Institut de recherche en santé publique (IReSP).
- Institut Renaudot.
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- Centre technique d'appui et de formation des Centres d'exams de santé (Cetaf).
- Collectif interassociatif sur la santé (Ciss).
- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Picardie.
- Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet).
- Cochrane Suisse, Lausanne.
- ONG Équilibres & Populations.
- Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon.
- Conseil régional de Franche-Comté.
- Ville de Besançon.

Réseaux francophones ou organismes de pays francophones :

- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).
- Réseau francophone en santé "Vers l'unité pour la santé".
- Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS).
- Réseau francophone de promotion de la sécurité et de la prévention des traumatismes.
- Educa-Santé, Belgique.
- ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal.

Université :

- APES-ULg, École de Santé publique de l'Université de Liège.

Documentation

Elle est organisée avec le concours de la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté, de l'Observatoire régional de la santé (ORS), de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Franche-Comté, du Comité départemental d'éducation pour la santé (Codes) du Doubs, de l'Inpes, du réseau Banque de données de santé publique (BDSP) et du Haut Conseil de la santé publique.

Membres du Comité pédagogique

- **Cheikh Athié**, Président de l'ONG Action et Développement (AcDev) et du Comité d'organisation de l'Université francophone de Dakar en Promotion de la Santé.
- **Martine Bantuelle**, Directrice d'Educa-Santé (Belgique) et Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe.
- **Patrice Barberousse**, Directeur général, Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon.
- **François Baudier**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique, Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté.
- **Viviane Bayad**, Responsable pôle santé, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- **Serge Briçon**, Directeur de l'École de santé publique, Faculté de médecine, Nancy-Université.
- **Omar Brix**, Enseignant et Consultant en Santé Publique.
- **Laurent Chambaud**, Directeur de la santé publique à l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France.
- **Fabien Cohen**, Coordinateur du service de santé publique dentaire du Val-de-Marne, Secrétaire général de la Société française des Acteurs de la santé publique bucco-dentaire (ASPBD).
- **Jean-François Collin**, Maître de conférences des universités, École de santé publique, Faculté de médecine, Nancy-Université.
- **Norbert Deville**, Directeur du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examens de santé (Cetaf).
- **Alain Douiller**, Directeur du Comité départemental d'éducation pour la santé du Vaucluse.
- **Laurent El Ghozi**, Président de l'association "Élus, Santé Publique & Territoires".
- **Céline Farley**, Coordinatrice à la formation à l'Institut national de santé publique du Québec.
- **Annick Fayard**, Chargée d'expertise scientifique en promotion de la santé à l'Inpes.
- **Christine Ferron**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de Bretagne.
- **Annick Gardies**, Directrice de l'information et de la communication à l'Inpes.
- **Bertrand Garros**, Président de l'Inpes, Conseiller santé-protection sociale, Mutuelle Prévadiès.
- **Emmanuelle Hamel**, Chef du département formation et ressources à la Direction de l'animation territoriale et des réseaux de l'Inpes.

- **Françoise Jabot**, Enseignant-chercheur à l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Laure Lechertier**, Responsable du Département politique des produits de santé, Direction santé, Fédération nationale de la Mutualité française.
- **Alain Levêque**, Président de l'École de santé publique, Université Libre de Bruxelles (Belgique).
- **Pierre Lombrail**, Président de la Société française de santé publique.
- **Véronique Mallet**, Chef de bureau "programmation synthèse évaluation" à la Direction générale de la santé.
- **Claude Michaud**, Chargé de mission Projet Régional de santé, Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté.
- **Élisabeth Monnet**, Maître de conférences, Département de Santé publique, Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon.
- **Marie-José Moquet**, Chef du Département Qualité des pratiques, formation, évaluation, à l'Inpes.
- **Fred Paccaud**, Directeur de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, Suisse.
- **Pierre Ramon-Baldié**, Directeur de la recherche et du développement, École nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S).
- **Philippe Rognié**, Directeur de cabinet à la Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines.
- **Leila Saiji Joudane**, Représentante assistante du fonds des nations unies pour la population (UNFPA) Tunisie.
- **Brigitte Sandrin-Berthon**, Directrice de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet).
- **Marc Schœne**, Président de l'Institut Renaudot.
- **Jean Simos**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève, Suisse.
- **Chantal Vandoorne**, Directrice de l'APES (Appui en promotion et en éducation pour la santé) Service communautaire de promotion de la santé, École de santé publique de l'Université de Liège.

Contacts avec les responsables

Dr François Baudier

courriel : francois.baudier@ars.sante.fr

Claude Michaud

courriel : claude.michaud@ars.sante.fr

Agence régionale de santé (ARS)
de Franche-Comté
La City - 3 avenue Louise Michel
25044 Besançon cedex

Dr Élisabeth Monnet

courriel : elisabeth.monnet@univ-fcomte.fr

Faculté de médecine et de pharmacie de
Besançon
Département de Santé publique
19 rue Ambroise Paré,
25030 Besançon cedex

PUBLIC ET DÉROULEMENT

UNE FORMATION BASÉE SUR LA DIVERSITÉ DES SAVOIRS ET DES EXPÉRIENCES DE CHACUN

Public

Cette formation est particulièrement destinée à des professionnels en activité et des élus ou des usagers œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus) ainsi que leurs motivations (voir la partie "inscription").

Intervenants

Les enseignants sont des universitaires, des chercheurs mais aussi des professionnels ou usagers, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion active au sein du système de santé.

Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

Déroulement

● Les modules

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés.

Les enseignements se déroulent sur 8 demi-journées de formation (du lundi matin au vendredi matin). Le mercredi après-midi est "libre" pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges.

Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module.

Un (ou plusieurs) "référent-enseignant" est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien pédagogique entre les différents enseignants.

L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

● La documentation

- Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.
- Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la session :
 - accès permanent à la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté,

- stand documentaire spécialisé en santé publique organisé par les documentalistes de l'Observatoire régional de la santé (ORS), de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Franche-Comté et du Comité départemental d'éducation pour la santé (Codes) du Doubs, ainsi que du réseau Banque de données de santé publique (BDSP) et du Haut Conseil de la santé publique.
- La **conférence d'ouverture** du dimanche 1^{er} juillet portera sur la promotion de la santé.
- Durant la semaine, plusieurs **conférences débats avec table ronde** sont organisées sur des sujets d'actualité en santé publique. Elles auront lieu le mardi 3 et jeudi 5 juillet avec la participation d'un ou plusieurs experts présents sur le campus. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des "étudiants" et contribuent aux échanges entre participants ("étudiants" et "enseignants"). Elles sont aussi ouvertes (pour certaines d'entre elles) à un public extérieur à l'Université d'été.
- Le mercredi après-midi 4 juillet se déroulera une **séance d'information/formation sur la Collaboration Cochrane**, organisation internationale à but non lucratif, qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins en mettant à disposition des informations sur l'efficacité des interventions dans le domaine de la santé. Cette séance est prévue en deux temps : après une conférence de présentation, les participants pourront suivre un atelier afin d'explorer de manière plus détaillée à la fois les revues systématiques Cochrane et leurs modalités d'accès.
- Chaque matin, le **journal de l'Université d'été** donne les dernières nouvelles sur la vie du campus.

En résumé

	Dimanche 1 ^{er} juillet	Lundi 2 juillet	Mardi 3 juillet	Mercredi 4 juillet	Jeudi 5 juillet	Vendredi 6 juillet
Matin		Enseignement en modules <i>séquence 1</i>	Enseignement en modules <i>séquence 3</i>	Enseignement en modules <i>séquence 5</i>	Enseignement en modules <i>séquence 6</i>	Enseignement en modules <i>séquence 8</i>
Après-midi	Accueil des participants (à partir de 16h)	Enseignement en modules <i>séquence 2</i>	Enseignement en modules <i>séquence 4</i>	Après-midi libre	Enseignement en modules <i>séquence 7</i>	Allocutions de clôture suivies d'un cocktail déjeunatoire
Fin d'après-midi	Conférence inaugurale (18h) suivie d'un cocktail dînatoire					

MODULES PROPOSÉS

DES THÉMATIQUES PLURIELLES AUTOUR DE TROIS GRANDS AXES

Politique et organisation de la santé

- 1 SYS** Protection sociale et système de santé : l'épreuve des crises
- 2 COOP** Coopération internationale en santé : contexte, enjeux et outils
- 3 INEG** Réduire les inégalités sociales de santé : stratégies et modalités d'interventions
- 4 TERRIT** La santé dans les territoires : place des démarches communautaires dans les projets et contrats locaux de santé

Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

- 5 PROMO** Méthodes et outils pour promouvoir la santé
- 6 ETHER** Éducation thérapeutique intégrée aux soins de premier recours
- 7 COM** Communiquer pour promouvoir la santé
- 8 BIBLIO** Recherche bibliographique, lecture critique et bibliothèque collaborative sur le Web*
- 9 CHERCH** Recherches en santé publique
- 10 EVA** Évaluation des politiques de santé au niveau régional
- 11 COORD** La fonction de coordination dans le champ de la santé*
- 12 DEPIST** Dépistages en santé publique

Approches par population, lieu de vie ou thématique

- 13 MIP** Promotion de la santé en milieu pénitencier
- 14 MED** Médicament et santé publique*
- 15 USAG** Usagers de la santé : nouveaux enjeux, nouveaux questionnements*

* Nouveaux modules



1

Module SYS

PROTECTION SOCIALE ET SYSTÈME DE SANTÉ : L'ÉPREUVE DES CRISES

Objectifs pédagogiques

Ce module vise à développer une connaissance réciproque des enjeux et à rapprocher les valeurs et les missions respectives des professionnels œuvrant dans le champ de la santé publique, dans les organismes de Protection sociale, des professionnels de santé ou des usagers.

Au fil des Universités d'été, cette volonté de donner à comprendre les deux systèmes, leurs caractéristiques et leurs interactions s'est progressivement focalisée sur des problématiques segmentées : financement, organisation des services de soins, gestion, modes de fonctionnement, prospective...

Comme de nombreux pays, la France est confrontée à des crises multiples (crise des professions médicales, des valeurs, crise économique, sanitaire) mais qui sont aussi une opportunité, pour réfléchir, analyser, réorienter, renouer.

Cette année, le module sera axé sur les problématiques et marges d'intervention au plus près des gens :

- Comment faire évoluer nos structures, nos modalités de fonctionnement en restant fidèles aux valeurs de solidarité, voire en les approfondissant ?
- Comment fédérer les énergies pour dépasser les cloisonnements dans des mises en relation larges, en visant à l'universalité la plus forte ?
- Comment clarifier, renégocier nos choix, hiérarchiser nos priorités ?

Approche et organisation

L'enseignement reposera sur :

- l'apport d'intervenants externes,
- les connaissances, compétences et expériences des participants,
- des études de cas.

Contenu

Les trois niveaux de questions mentionnés précédemment seront abordés sous l'angle de l'accès aux soins en lien avec l'accroissement des restes à charge et les dysfonctionnements du système de santé. Sans abandonner une nécessaire vision à moyen et long terme, il s'agira de réfléchir aux réponses rapides pour faire face aux conséquences des différentes crises. Ces réponses à court terme devront toutefois permettre de préparer l'avenir en s'inscrivant dans des logiques de long terme (coopérations entre professionnels, nouveaux modes de rémunération, participation des usagers, des assurés sociaux...). Les participants seront invités à réfléchir et à travailler, à partir de leur expérience concrète, sur des propositions d'actions ou de solutions à valeur ajoutée significative.

Public cible

Afin de favoriser une dynamique participative, ce module privilégiera les acteurs des dynamiques régionales. Les personnes d'origines diverses sont bienvenues : élus (politiques, associatifs, mutualistes, syndicalistes), personnels de l'Assurance maladie obligatoire ou complémentaire, professions de santé ou du secteur social, usagers ou leurs représentants...

Responsables du module

Omar Brixi, Enseignant et consultant en santé publique. *Bertrand Garros*, Conseiller santé-protection sociale Harmonie mutuelles, Président de l'Inpes. Avec le concours de l'École nationale supérieure de sécurité sociale et de *Bruno Fantino*, médecin directeur de centre d'examen de santé.

2

Module
COOPCOOPÉRATION INTERNATIONALE EN SANTÉ :
CONTEXTE, ENJEUX ET OUTILS

Objectifs pédagogiques

Le contexte de crise couplé avec les nouvelles exigences de la coopération entraîne de lourdes conséquences dans les pays du Sud. Si la santé et l'éducation restent au rang des priorités, force est de constater que la réduction des financements alloués au développement va entraîner de profondes mutations au niveau des partenariats et de la mise en œuvre des programmes.

Face à ces constats, il est important de repenser les relations internationales et les stratégies de mise en œuvre des programmes, notamment en matière de santé. Ainsi, les objectifs visés par cette formation sont :

1. Identifier les principaux enjeux et défis du nouveau contexte de l'aide internationale.
2. Partager les expériences et les expertises dans le domaine de la conduite de projet en santé dans les pays en développement.
3. Apporter des éléments structurants pour orienter les projets et programmes vers un développement durable et équitable et des actions porteuses de résultats.

Approche et organisation

Ce module reposera sur l'expérience des intervenants et des participants. Il portera entre autres sur l'analyse du contexte actuel, des enjeux et défis pour permettre aux participants de mieux orienter leurs actions dans le cadre de la construction de relations de partenariat durables. Il permettra l'appropriation d'outils pour la gestion de projet ou la mise en place de réseaux.

Contenu

- Nouvelles exigences en matière de développement sanitaire : discours comparés des politiques, "experts" et acteurs de terrain.
- Enjeux éthiques et politiques de l'action pour un développement durable et équitable en santé.
- Évolution des flux traditionnels de l'aide publique au développement sanitaire
- Pistes d'intervention pour la coopération décentralisée
- Conception d'un programme de santé durable
- Principes du suivi /évaluation, de reproductibilité et de pérennité.

Public cible

Professionnels des ONG, acteurs de santé, élus, responsables institutionnels ou associatifs du Nord comme du Sud, collectivités locales finançant des programmes en santé dans les pays du Sud.

Responsables du module

Cheikh Tidiane ATHIE, Président l'ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal, Coordonnateur l'Université de Dakar en promotion de la Santé. **Aurélie Desrumaux**, Chargée de programmes et développement, ONG Equilibres & Populations.

3

Module
INEGRÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ :
STRATÉGIES ET MODALITÉS D'INTERVENTIONS

Au-delà des constats sur l'ampleur des inégalités sociales de santé (ISS), il importe de progresser dans le transfert des connaissances sur leur construction leur reproduction, sur les problèmes de santé qu'elles génèrent, et de travailler au développement d'interventions permettant de les réduire.

Objectifs pédagogiques

L'objectif principal du module est d'acquérir les compétences nécessaires à la prise en compte des ISS dans la conception et la mise en place de politiques, programmes ou interventions en santé publique. Ces compétences devront être graduées :

- du général : définition des ISS, connaissance des déterminants, des concepts, des principales recommandations, acquisition de repères sur l'ampleur du phénomène,
- au spécifique :
 - Savoir prendre en compte la question des ISS ; notamment, en acquérir un cadre d'interprétation et être au fait de comment aborder le sujet par le biais du territoire.
 - Comprendre les principaux paramètres pour la construction de l'évaluation d'une action visant à réduire les ISS.
 - Approfondir plus spécifiquement la question des ISS et de la petite enfance.

Approche et organisation

À partir d'apports théoriques, de résultats de recherches, mais aussi d'exemples de politiques, programmes ou interventions, les participants seront invités à réfléchir au transfert des apports de la formation dans le contexte de leur activité professionnelle. Ils le feront selon une approche participative et des travaux en groupe.

Contenu

- Situations et connaissances régionales, nationales et internationales concernant les ISS.
- Mécanismes en cause dans la construction et la reproduction des inégalités.
- Facteurs de protection contre les inégalités.
- Facteurs favorisant la prise en compte des ISS dans l'élaboration et la conception d'actions.
- Pertinence et modalités du développement d'une approche intersectorielle pour agir sur les ISS, tant au niveau local, régional que national.
- Suivi et évaluation des actions visant à leur réduction, l'identification des effets pervers potentiels.

Public cible

Les participants sont des professionnels qui souhaitent développer les habiletés nécessaires à la prise en compte des ISS.

Responsables du module

Marie-José Moquet, Chef du Département qualité et labellisation au sein de la Direction de l'animation des territoires et des réseaux (DATER) de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).
Ginette Paquet, Chercheure, Institut national de santé publique du Québec, Professeure associée au Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval (Québec), Chercheure associée au Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale – Centre affilié universitaire (Québec). **Chantal Vandoorne**, Directrice de l'APES-ULg (Appui en Éducation et Promotion de la Santé), École de Santé publique de l'Université de Liège, Belgique.
Gaetan Absil, APES-ULg.

4

Module
TERRIT

LA SANTÉ DANS LES TERRITOIRES : PLACE DES DÉMARCHES COMMUNAUTAIRES DANS LES PROJETS ET CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

Objectifs pédagogiques

L'échelon infra régional, avec la diversité de ses territoires de proximité, de projet ou de premier recours, est aujourd'hui de plus en plus reconnu comme pertinent pour développer des politiques et des actions de promotion de la santé.

La participation, l'implication de l'ensemble des acteurs concernés dans les projets locaux de santé sont des enjeux majeurs de leur déploiement, de leur mise en œuvre et de leur réussite.

La construction des territoires s'imprègne de plus en plus des démarches communautaires avec leurs valeurs, principes et méthodes. Ces dernières reposent sur la démocratie participative, l'empowerment, les approches agissant pour réduire les inégalités, la réciprocité dans les pratiques des élus, professionnels et habitants/usagers/citoyens, les pratiques transversales et intersectorielles pour agir sur les déterminants de santé.

Ce module permettra :

- de mieux connaître et comprendre la mise en œuvre des dynamiques et des dispositifs territoriaux de santé,
- de mieux identifier les enjeux des politiques et projets locaux de santé, les places et rôles des divers acteurs locaux de santé,
- de mieux appréhender les modalités et effets des démarches communautaires en santé.

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur des présentations, des témoignages, des études de cas, ainsi que sur les connaissances et expériences des participants.

Les organisateurs privilégieront des méthodes actives et participatives de formation.

Contenu

Les différentes modalités d'organisation à incidences locales seront abordées : la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST), les Contrats locaux de santé, les maisons, pôles et centres de santé, les animations locales de santé, les Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), les Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), les Ateliers santé ville (ASV)...

Public cible

Tout acteur (institutionnel, professionnel, élu, associatif) impliqué ou concerné par la mise en œuvre d'un projet de santé et/ou d'un contrat local de santé à l'échelle d'un territoire.

Responsables du module

Marc Schoene et *Mariela Galli* de l'Institut Renaudot avec le concours de *Laurent Chambaud* (ARS Ile-de-France).

5

Module
PROMOMÉTHODES ET OUTILS POUR PROMOUVOIR
LA SANTÉ

Objectifs pédagogiques

La promotion de la santé est un modèle conceptuel pour le développement de stratégies de santé publique. Elle est définie par la Charte d'Ottawa comme un "processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci". En tant que démarche professionnelle, elle peut être identifiée à travers un "ensemble de pratiques spécialisées visant le changement des comportements humains et des environnements sociaux liés à la santé" (O'Neill 1998). Ce module permettra de découvrir et d'utiliser les méthodes et les outils qui aident à bâtir ou à améliorer les interventions en promotion de la santé en particulier dans les quartiers, les communes, les collectivités.

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, d'outils d'analyse et d'aide à l'intervention. Il sera illustré par des exemples concrets.

Il alternera les projets et réflexions des participants et des présentations par des intervenants ayant une expérience dans le domaine.

Contenu

Ce module est construit autour de quatre axes :

1. Mieux comprendre la promotion de la santé : ses fondements, son historique, ses applications actuelles en particulier la réduction des inégalités sociales de santé.
2. Développer une démarche de promotion de la santé : après la présentation d'un outil de catégorisation des résultats des activités de promotion de la santé et de prévention, les participants seront invités à analyser leurs propres projets et à identifier les axes à approfondir.
3. Améliorer la qualité des interventions en promotion de la santé : les participants pourront utiliser un outil de développement de la qualité des projets de promotion de la santé, pour revisiter leur projet ou en établir un schéma d'évaluation.
4. Développer l'intersectorialité et les partenariats : face aux multiples déterminants de la santé, comment dépasser les limites de la sectorisation des programmes de santé publique, engager plusieurs types d'acteurs (élus, gestionnaires, professionnels, habitants) et établir des partenariats intersectoriels durables.

Public cible

Ce module s'adresse aux acteurs institutionnels, élus, professionnels ou associatifs impliqués ou concernés par le développement de projets visant à promouvoir la qualité de vie et la santé dans une commune, un quartier ou une collectivité.

Responsables du module

Martine Bantuelle, Directrice, Educa-Santé (Belgique), Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Refips) Europe. **Annick Fayard**, Chargée d'expertise scientifique, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes). **René Demeulemeester**, Président, Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES).

6

Module
ETHERÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE
INTÉGRÉE AUX SOINS DE PREMIER RECOURS

Selon l'Organisation mondiale de la santé Europe (1998), tout patient présentant une maladie chronique devrait bénéficier d'une éducation thérapeutique intégrée aux soins qui lui sont délivrés. Compte tenu du nombre de personnes concernées – au moins 15 millions en France – cette éducation thérapeutique ne peut pas être assurée par les seuls établissements hospitaliers. Elle doit s'exercer au plus près des lieux de vie et de soins des patients et nécessite donc l'implication des professionnels de santé de premier recours. Or presque tous les programmes d'éducation thérapeutique présentés aux Agences régionales de santé depuis début 2011 viennent du milieu hospitalier. Il paraît donc opportun d'identifier les conditions de développement d'une éducation thérapeutique intégrée aux soins de premier recours, et d'en modéliser les pratiques.

Objectifs pédagogiques

- Définir l'éducation thérapeutique intégrée aux soins.
- Découvrir plusieurs modalités d'implication des professionnels de santé de premier recours dans l'éducation thérapeutique, selon leur métier et leur contexte d'exercice.
- Repérer les articulations possibles entre :
 - l'éducation thérapeutique intégrée aux soins et les programmes d'éducation thérapeutique ;
 - l'éducation thérapeutique intégrée aux soins de premier, deuxième et troisième recours.
- Identifier les difficultés et les ressources actuelles pour développer l'éducation thérapeutique dans les soins de premier recours

Approche et organisation

Des séances plénières alterneront avec des travaux en petits groupes. Dans les deux cas, la participation des personnes en formation sera largement sollicitée à travers des exposés, des débats, des études de cas et l'analyse des pratiques professionnelles.

Contenu

- Éducation thérapeutique intégrée aux soins, posture éducative, démarche éducative : de quoi parlons-nous ?
- Pratiques éducatives :
 - de médecins généralistes, d'infirmiers libéraux, de pharmaciens...
 - en exercice indépendant ou au sein de maisons ou pôles pluridisciplinaires de santé, de réseaux, d'associations, d'hôpitaux locaux.
- Lieux ressources en éducation thérapeutique pour les professionnels de premier recours (appui méthodologique, formation, documentation).

Public cible

Professionnels participant à l'éducation thérapeutique ou à l'accompagnement des personnes atteintes de maladie chronique, représentants d'associations de patients, éducateurs pour la santé, représentants institutionnels chargés d'organiser ou de développer l'éducation thérapeutique.

Responsables du module

Dr Brigitte Sandrin, Directrice de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet)
Dr Cécile Zimmermann, Diabétologue, Praticien hospitalier au CHU de Besançon avec le concours du Pr Freddy Penfornis (Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon).

7

Module
COM

COMMUNIQUER POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ

Objectifs pédagogiques

La communication est l'une des stratégies de promotion de la santé qui ont pour objectif de procurer aux populations et aux individus un plus grand contrôle sur leur santé et la possibilité de l'améliorer. Complémentaire à d'autres actions, elle entre en jeu à certains moments, selon des intensités variables et toujours en adéquation avec les objectifs de santé publique poursuivis.

Au terme de ce module, les participants pourront :

- choisir la communication parmi les stratégies de promotion de la santé et lui faire jouer son rôle,
- distinguer un objectif de santé publique d'un objectif de communication et en mesurer l'atteinte,
- porter un regard critique sur une communication,
- utiliser certains leviers de communication en contexte de crise sanitaire.

Approche et organisation

La semaine sera ponctuée d'exposés, d'extraits vidéos et d'exercices d'appropriation des concepts en compagnie d'une équipe de formateurs et d'invités du Québec et de la France.

Une large place sera accordée aux échanges.

Contenu

- La communication en prévention et en promotion de la santé : son rôle et ses limites.
- La littératie en santé (capacité des individus de comprendre une information pour maintenir et améliorer leur santé).
- Le plan de communication, étape par étape.
- Les leviers de communication en contexte de crise sanitaire : la presse traditionnelle, les médias sociaux, les relayeurs-experts et professionnels.

Public cible

Ce module s'adresse à des professionnels ne possédant pas de formation en communication, mais étant appelés ou intéressés à en faire, que ce soit au plan local, régional ou national, au niveau populationnel ou individuel.

Responsables du module

Ce module est co-piloté par **Annick Gardies** de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, **Irène Langis** de l'Institut national de santé publique du Québec et **Isabelle Trema** de l'Institut de veille sanitaire.

8

Module
BIBLIOnouveau
moduleRECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE, LECTURE CRITIQUE ET
BIBLIOTHÈQUE COLLABORATIVE SUR LE WEB

Objectifs pédagogiques

L'activité professionnelle s'appuie sur des ressources documentaires. Nous sommes dans une période où le rythme de renouvellement des connaissances s'accélère. La documentation stockée est vite obsolète.

Pour éviter d'être disqualifié, le professionnel doit :

- Savoir trouver les connaissances actualisées dont il a besoin.
- Valider les articles scientifiques utiles à sa pratique, avec la lecture critique.
- Classer sa documentation pour y recourir facilement de tout ordinateur connecté à l'internet.
- Disposer de sa documentation pour argumenter ses écrits.
- Partager ses ressources documentaires avec un groupe de travail.

Approche et organisation

Le module sera animé par des professionnels et des universitaires francophones. Les participants réaliseront des recherches bibliographiques et constitueront ensemble une bibliothèque collaborative virtuelle accessible sur l'internet dont ils choisiront le thème. La sélection des documents permettra de mettre en pratique la lecture critique des articles scientifiques.

Une initiation à un logiciel de gestion bibliographique gratuit montrera comment insérer facilement les références de la bibliothèque lors de la rédaction d'un rapport ou d'un article.

Contenu

La recherche bibliographique se fera dans les grandes bases de données comme Medline (PubMed) et la Banque de données de santé publique (BDSP).

L'enseignement de la lecture critique concernera les articles scientifiques en approche quantitative (lecture d'un essai thérapeutique, d'un test diagnostique ou de dépistage, d'une revue de la littérature, d'une étude épidémiologique...) et qualitative (enquêtes en sciences sociales...).

La bibliothèque virtuelle sera construite sur un site de social benchmarking. La gestion bibliographique fera appel au plugin Zotero. Ces outils sont en accès gratuit pour les applications du module.

Public cible et pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis informatique. Elle est ouverte à tous les professionnels des secteurs de la santé publique, des soins et des sciences sociales. Elle sera particulièrement utile aux chefs de projet, aux membres de groupes de travail, aux professionnels intégrés à des groupes qualité, à des groupes de pairs ou à des réseaux de soins, aux chargés de relation avec les professions de santé et à tous ceux qui sont amenés à rédiger des rapports ou des articles scientifiques.

Responsables du module

Georges Borgès Da Silva, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, rédacteur en chef de la revue Pratiques et Organisation des Soins.

Objectifs pédagogiques

La recherche en santé publique vise à apporter des connaissances nouvelles sur la fréquence des phénomènes de santé, la mise en évidence de leurs déterminants, les moyens de préserver et améliorer l'état de santé des personnes ainsi que l'efficacité du système de santé. Elle fournit ainsi des données utiles pour l'aide à la décision dans le choix des outils, des méthodes et programmes les plus pertinents. La compréhension des démarches et résultats des recherches est nécessaire aux professionnels, aux acteurs de terrain et aux décideurs, chargés de conduire ou mettre en œuvre des programmes efficaces, à l'élaboration des politiques de santé. Réciproquement, il est important que les chercheurs engagés dans un travail en santé publique en saisissent les enjeux et développent leurs capacités à analyser et prendre en compte les besoins et questions des professionnels et acteurs de la santé publique. Il convient enfin de préparer les doctorants à leur future insertion professionnelle.

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, d'analyses de programmes de recherche et de construction de problématiques entre professionnels et chercheurs au sein de groupes de travail qui seront constitués en fonction des centres d'intérêt. Les participants travailleront à partir d'exemples de projets de recherche proposés par eux-mêmes ou les intervenants.

Contenu

- Enjeux, champs et structuration de la recherche en santé publique.
- Les différents types d'étude et recherche visant à répondre à des questions de santé des populations, analyse des pratiques des chercheurs et des professionnels et acteurs de santé publique.
- Pour les professionnels, il s'agira d'appréhender les impératifs et contraintes d'une recherche de qualité ; pour les chercheurs et futurs chercheurs, il s'agira d'intégrer, d'utiliser ou de surmonter les contraintes de travail quotidien dans la préparation du travail de recherche.
- Bâtir des partenariats fructueux, améliorer la qualité des recherches en santé publique, améliorer l'appropriation et l'utilisation des résultats des recherches.

Public cible et pré-requis

Acteurs professionnels ou institutionnels souhaitant promouvoir une recherche de santé publique ou y participer. Doctorants ayant besoin d'analyser et de prendre en compte les problématiques et les enjeux de santé publique en rapport avec leur thématique de recherche.

Responsables du module

Cet enseignement a été construit conjointement par l'IRéSP (Institut de recherche en santé publique) et l'IRéSaP (Institut interrégional de santé publique du Grand-Est). **Serge Briançon**, Professeur de santé publique, École de Santé publique, Faculté de médecine, Nancy-Université, Responsable du Collège de formation de l'IRéSaP. **Élisabeth Monnet**, Maître de conférences de santé publique à l'Université de Franche-Comté.

ÉVALUATION DES POLITIQUES DE SANTÉ AU NIVEAU RÉGIONAL

Objectifs pédagogiques

Ce module a pour objet de développer une réflexion sur les différentes approches en évaluation en lien avec les attentes des parties prenantes en matière de politiques de santé à partir des questions suivantes :

- Les problématiques de l'évaluation des politiques de santé au niveau régional sont-elles semblables dans des contextes français et étrangers ?
- Quelles sont les méthodes les plus appropriées pour répondre aux défis de l'évaluation des politiques aujourd'hui ?

Approche et organisation

Afin de permettre l'appropriation de la réflexion, des travaux de groupe seront proposés aux stagiaires sur des exemples construits à partir de situations réelles d'évaluation issues de plusieurs pays (France, Québec, Suisse).

Contenu

- Cadre conceptuel de l'évaluation : les différentes approches en évaluation.
- Enjeux de l'évaluation des politiques de santé aujourd'hui (France et autres pays).
- Rôle des acteurs impliqués.
- Logique de l'intervention et questions d'évaluation.
- Stratégies et méthodes d'évaluation.
- Articulation entre différents exercices d'évaluation.

Public cible

Les personnes intéressées devront être impliquées dans une démarche d'évaluation ou dans la conduite des politiques de santé.

Responsables du module

Dr Françoise Jabot, Département SHS de l'École des hautes études en santé publique de Rennes.
Dr Françoise Dubois-Arber, Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne. Ce module est réalisé avec le concours du Département de santé publique de la Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon (*Dr Élisabeth Monnet*) et de l'APES-ULg, unité de l'École de santé publique de l'Université de Liège (*Mme Chantal Vandoorne*).

LA FONCTION DE COORDINATION DANS LE CHAMP DE LA SANTÉ



Objectifs pédagogiques

Les objectifs de ce module sont :

- Comprendre les enjeux de la fonction de coordination dans l'organisation de la santé : justification éthique, enjeux médico-économiques.
- Montrer en quoi la fonction de coordination est prégnante dans l'organisation du système de santé et très présente dans la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) ainsi que dans la Charte d'Ottawa.
- Décrire les contenus de cette fonction de coordination.
- Montrer les applications concrètes actuelles et envisager les perspectives.
- Faire du lien avec la notion de territorialité.

Approche et organisation

Alternant présentations (le matin) et échanges (l'après-midi), cette formation interactive sera réalisée par les enseignants et avec le concours des étudiants du master "Fonctions de coordination dans le système de santé" délivré par l'Université de Franche-Comté.

Contenu

1. Quels sont les justifications et les enjeux de la fonction de coordination (enjeux éthiques, économiques, droits des malades, organisation du système de santé) ?
2. Quelles compétences sous-tendent la fonction de coordination (description des champs de compétences et définition du "métier" de coordinateur) ?
3. Quelles sont les niveaux de coordination ?
 - au lit du malade,
 - du parcours de soin,
 - dans un territoire de proximité,
 - de pilotage dans un territoire de santé ou dans une région.
4. Exemples pratiques d'application (coordination territoriale de proximité pluri-thématique, contrats locaux de santé, coordination du parcours de soin, coordination au lit du malade) et perspectives.

Public cible

Acteurs de santé : personnes ayant des responsabilités associatives (notamment les Comités départementaux d'éducation pour la santé), professionnels des réseaux, maisons, pôles ou centres de santé, intervenants de l'Assurance maladie, des Agences régionales de santé, élus, représentants des usagers.

Responsables du module

Dr Régis Aubry, Professeur Associé de médecine, responsable pédagogique du master "Fonctions de coordination dans le système de santé".

Objectifs pédagogiques

Les dépistages forment une partie essentielle des politiques actuelles de santé publique. Les deux raisons principales sont, d'une part, les progrès réalisés en matière de techniques d'investigation (biologiques, radiologiques...) vis-à-vis de nombreuses pathologies et, d'autre part, la prépondérance des maladies dégénératives dans la population. L'évolution lente de ces maladies permet d'intervenir avant l'apparition de signes cliniques. Pourtant, la mise en œuvre de telles stratégies à l'échelle d'une population, pose des problèmes multiples. Quels sont les principaux critères pour déclencher le dépistage d'une pathologie à l'échelle d'un territoire ou d'une population ? Quelle différence existe-t-il entre un diagnostic précoce accompagnant un examen clinique individuel et un programme de dépistage organisé ? À quel moment un test peut-il être systématisé ? Quels sont les principaux problèmes éthiques que pose la mise en œuvre ou non d'un dépistage ? L'objectif sera donc d'apporter, quelques réponses théoriques et pratiques à ces nombreuses questions.

Approche et organisation

L'enseignement adoptera une approche reposant sur des bases scientifiques validées et favorisant la réflexion et la discussion entre les participants et les intervenants, autour d'exemples concrets.

Contenu

- Introduction
 - caractéristiques des maladies, du dépistage et des traitements,
 - dépistage organisé, dépistage opportuniste et diagnostic précoce.
- Histoire naturelle des maladies et nosographie des maladies chroniques.
- Sémiologie diagnostique : calibration des tests diagnostiques cliniques et des tests de diagnostic précoce, conditions d'utilisation.
- Démonstration scientifique de l'intérêt du dépistage : approches expérimentale et non expérimentale.
- Planifier un dépistage : relevé épidémiologique, études pilotes, implantation et faisabilité.
- Évaluation des programmes et des pratiques de dépistage.
- Exemples pratiques : cancers, maladies cardiovasculaires et métaboliques, maladies infectieuses (infections sexuellement transmises, hépatite C, tuberculose...), pathologies congénitales et génétiques, maladies psychiatriques et neuropsychiatriques...

Public cible

Le module est ouvert à tous les professionnels francophones ainsi qu'aux élus et représentants des usagers concernés par les dépistages à divers titres : praticiens de terrain, responsables de programmes, décideurs et associations.

Responsables du module

Ce module est piloté par l'Institut de médecine sociale et préventive de Lausanne (*Pr. Fred Paccaud*, Directeur), avec le concours de l'École de Santé publique de Nancy (*Pr. Serge Briançon*, Directeur) et de la Ligue nationale contre le cancer (*Dr Emmanuel Ricard*, délégué prévention et promotion du dépistage).

13

Module
MIPPROMOTION DE LA SANTÉ
EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

Objectifs pédagogiques

L'objectif de ce module est de mieux comprendre l'environnement pénitentiaire (population détenue, exercices et contraintes professionnelles, prise en charge sanitaire et sociale...) afin d'aborder spécifiquement les conditions d'implantation d'actions de promotion de la santé dans ce lieu de vie : interventions sur l'environnement, les pratiques professionnelles, les aptitudes individuelles...

Pour ce faire, il conviendra de tenir compte des nombreuses difficultés qui persistent malgré les progrès incontestables réalisés depuis la mise en œuvre de la loi du 18 janvier 1994 relative à la prise en charge sanitaire des détenus :

- Besoin de construire des réponses adaptées pour prévenir certains risques : infectieux liés aux pratiques addictives et sexuelles, suicidaires, rupture de la continuité des soins à la sortie...
- Difficulté de coordonner les acteurs et les actions de prévention et d'éducation pour la santé.
- Besoin de connaissance réciproque des professionnels soignants et pénitentiaires.
- Besoin d'une meilleure continuité des soins à la sortie.

Approche et organisation

Dans une approche participative alternant travaux en petits groupes et en séances plénières, les contenus développés privilégieront l'expérience professionnelle des participants à travers l'analyse de cas concrets, des échanges de pratique, des débats et exposés.

Contenu

- Spécificités socio-sanitaires de la population détenue, milieu de vie, modalités de prise en charge...
- Contexte législatif : mission et rôle des professionnels sanitaires et pénitentiaires.
- Promotion de la santé / éducation pour la santé : définition, organisation, contrainte, pratiques professionnelles, éthique, approche qualité...
- Élaboration de stratégie d'intervention en promotion de la santé et éducation pour la santé.
- Élaboration et mise en œuvre par les Agences régionales de santé (ARS) des plans régionaux "santé des détenus" et déclinaison régionale du plan national d'actions stratégiques 2010-2014 relatif à la politique de santé pour les personnes placées sous main de justice en région .

Public cible

- Professionnels soignants exerçant ou non en milieu pénitentiaire : médecin, infirmier(e), psychologue, cadre de santé, personnels des Unités de consultations et de soins ambulatoires (UCSA)...
- Professionnels pénitentiaires et de la Protection judiciaire de la jeunesse : Conseiller d'insertion et de probation, Educateur, Surveillant, Gradé surveillant, Chef d'établissement pénitentiaire, Directeur...
- Professionnels des ARS.
- Professionnels associatifs.

Responsables du module

Sonia Caillaux, Directrice adjointe de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) de Picardie. **Olivier Rovere**, Référent régional "promotion de la santé des personnes détenues", ARS Nord-Pas-de-Calais.

14

Module
MEDnouveau
module

MÉDICAMENT ET SANTÉ PUBLIQUE

Objectifs pédagogiques

La loi relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé, a été adoptée fin 2011, à la suite d'une riche réflexion collective (Assises du médicament, rapports parlementaires, de l'IGAS, de la mission du Président de la République...). Elle invite à nous interroger sur la place du médicament dans le système de santé, à comprendre les politiques dont il fait l'objet, et à débattre de la nécessité de réformer ce domaine, à l'échelon national, mais également européen. L'objectif de ce module est de mieux cerner les multiples enjeux du médicament : sanitaires, industriels, économiques et éthiques, en confrontant les points de vue, à la fois au niveau national, européen mais aussi dans le cadre des politiques régionales de santé.

Approche et organisation

- apport de connaissances théoriques et pratiques, d'expertises plurielles,
- sollicitation des participants, échanges, partage d'expériences,
- participation d'intervenants extérieurs.

Contenu

- Cycle de vie du médicament et parcours administratif (découverte, recherche et développement, brevet, autorisation de mise sur le marché, remboursement, publicité, pharmacovigilance...), le marché du médicament et son financement, le cas français : une surconsommation médicamenteuse non en adéquation avec l'état sanitaire, un phénomène émergent : la "fabrique de maladies", et l'identification des acteurs-clé et de leur rôle.
- La politique du médicament en France : ses dysfonctionnements révélés par l'affaire Médiateur®. Quelle prise en compte de la réflexion issue des Assises du médicament, des différents rapports, de la nouvelle loi ? Quelles positions des acteurs ? Quels impacts, quelles conséquences sur le circuit du médicament ? Quel rôle pour les ARS et les OMEDIT (Observatoire des Médicaments, des Dispositifs médicaux et des Innovations Thérapeutiques) ?
- La politique du médicament européenne : l'objectif de compétitivité industriel poursuivi est-il compatible avec la santé publique ? Quelles marges de manœuvre pour les politiques nationales ?
- Les enjeux futurs : génériques et biosimilaires, la médecine personnalisée, le développement de la pharmaco-épidémiologie et de la méco-économie, l'éducation thérapeutique, la place du pharmacien dans le système de soins...

Public cible

Ce module s'adresse aux acteurs du système de santé (professionnels de santé, représentants des associations de patients ou d'usagers, industriels, personnel de l'Assurance maladie obligatoire et complémentaire, des ARS...) mais aussi aux élus politiques, syndicalistes, mutualistes.

Responsables du module

Laure Lechertier, responsable du département Politique des Produits de Santé à la fédération nationale de la Mutualité Française et *Laurent Piccinini*, chargé de mission dans le Département Politique des Produits de Santé. Avec le concours de l'Observatoire du Médicament de Franche-Comté.

USAGERS DE LA SANTÉ : NOUVEAUX ENJEUX, NOUVEAUX QUESTIONNEMENTS

La Loi de 2002 relative aux droits des malades puis celle de 2009 (HPST) faisant référence aux patients ont donné à ces derniers une place importante dans notre système de santé. Des sujets comme la prise en compte de la douleur, la dignité du patient ou la responsabilité médicale ont permis d'ouvrir un dialogue nécessaire entre patients et soignants. Ces relations essentielles ont ainsi progressivement évolué vers plus de maturité. Pourtant, ce débat n'est pas épuisé : sur des questions comme l'information et le consentement des malades ou la participation des usagers au système de santé, beaucoup reste encore à faire.

Objectif pédagogique

Dresser un bilan de l'effectivité de la mise en œuvre des droits des malades 10 ans après la promulgation de la première loi relative aux droits des malades et esquisser des perspectives.

Approche et organisation

Une approche participative sera développée : alterneront interventions en plénière et travaux en petits groupes. Les contenus développés s'appuieront sur l'expérience des participants (qu'ils soient professionnels ou bénévoles) à travers l'analyse de situations concrètes, de débats et d'exposés.

Contenu

- La place et la participation des usagers dans différentes instances notamment : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), Conférence de territoire, Conseils de surveillance, Commissions de relation avec les usagers et de qualité de la prise en charge (CRUQPC), Conseils de la vie sociale (CVS)...
- L'investissement des représentants des usagers dans le champ du médicosocial qui sera au cœur de leurs préoccupations futures.
- Les différences de mise en œuvre des droits des patients entre structures de soins et médicosociales à l'heure du décloisonnement des champs de la santé.
- La dynamisation des espaces comme les CRUQPC ou les Commissions régionales de conciliation et d'indemnisation (CRCI).

Public cible

Les membres des Collectifs interassociatifs sur la santé (Ciss) et des associations de patients, les représentants de familles, les personnes qui travaillent autour de l'usager dans les établissements de santé et médicosociaux, les personnes en lien avec les usagers dans les ARS, les représentants des consommateurs, les élus.

Responsables du module

Christian Magnin-Feysot, Président de l'Association des représentants des usagers dans les cliniques, les associations et les hôpitaux (ARUCAH), membre du Conseil de surveillance de l'ARS Franche-Comté.
Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire Général du Collectif interassociatif sur la santé national, Président d'honneur du Ciss Languedoc-Roussillon. **Corinne Bernard**, en charge de la CRSA de Franche-Comté, copilote de la commission spécialisée usagers, ARS de Franche-Comté. **Françoise Pauthier**, référente gestion des plaintes et réclamations, Département inspection contrôle évaluation ARS de Franche-Comté.

Une inscription possible immédiatement

Jusqu'au 31 mars 2012, les frais d'inscription sont de :

- 500 euros à titre individuel,
- 650 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution.

Après cette date, les frais d'inscription sont de :

- 600 euros à titre individuel,
- 800 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution.

Date limite d'inscription : 15 avril 2012, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- module choisi,
- conférences, réunions-débats,
- dossier documentaire,
- manifestations sociales,
- repas du midi (sauf le mercredi) et cocktails,
- déplacements matin et soir campus - centre ville.

Ils ne comprennent pas l'hébergement et le repas du soir.

Une liste d'hôtels est à votre disposition sur le site Internet de l'Université d'été

(www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html, sur la page d'accueil, rubrique "services en ligne"). Nous vous conseillons de réserver un hôtel au centre de Besançon. Des navettes de bus seront organisées le matin et le soir pour rejoindre la Faculté de médecine et de pharmacie située en périphérie de la ville.

Un nombre de places limité

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation et le dossier du participant. Le paiement est à joindre à la fiche d'inscription. Il doit se faire par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

- d'une lettre expliquant les motivations pour la session choisie,
- d'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours professionnel du candidat,
- du choix de 3 modules parmi les 15 proposés pour 2012, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu.

Les participants auront une attestation de présence signée du Doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon à l'issue de la formation.

Des possibilités de bourses

- Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle peut couvrir une partie des frais d'inscription, de déplacement, de nourriture et d'hébergement. Pour faire acte de candidature, vous devez adresser une lettre argumentée aux organisateurs de l'Université d'été (adresse page 2), accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.
- En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec. Pour se prévaloir d'une bourse, un participant du Québec doit adresser au secrétariat de l'Université d'été (adresse page 2) une lettre de motivation qui précisera en quoi cette formation lui sera utile dans le cadre de ses activités, accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.
- Les organisateurs régionaux attribuent quelques bourses à des acteurs franc-comtois afin de favoriser leur participation à l'Université d'été. Pour faire acte de candidature, vous devez adresser aux organisateurs de l'Université d'été (adresse page 2) une lettre de motivation qui précisera en quoi cette formation vous sera utile dans le cadre de vos activités en Franche-Comté, accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.

La date limite de retour des dossiers de bourse est le 15 mars 2012.



1. Le candidat

M./Mme/Mlle,

Nom : Prénom :

Fonction :
.....

Institution :
.....

Adresse professionnelle :
.....

Tél : Fax :

Courriel :

Adresse personnelle :
.....

Tél : Fax :

Courriel :

Signature du candidat :

Formation initiale :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Parcours professionnel :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Modules souhaités

(Vous devez choisir un module parmi les 15 proposés)

Choix 1 :

.....

Choix 2 :

.....

Choix 3 :

.....

A classer par ordre de préférence, en sachant qu'un seul module sera retenu.

2. Adresse de facturation

Nom et adresse complète de facturation :
.....
.....
.....
Code postal : Ville :
Pays :
Tél : Fax :
Courriel :

Pour les organismes, numéro de SIRET :

L'action à laquelle un stagiaire aura participé sera facturée pour sa totalité, quel que soit le temps de présence au cours du stage.

Annulation d'inscription : la totalité du montant de l'inscription sera due pour tout désistement après le 31 mai 2012.

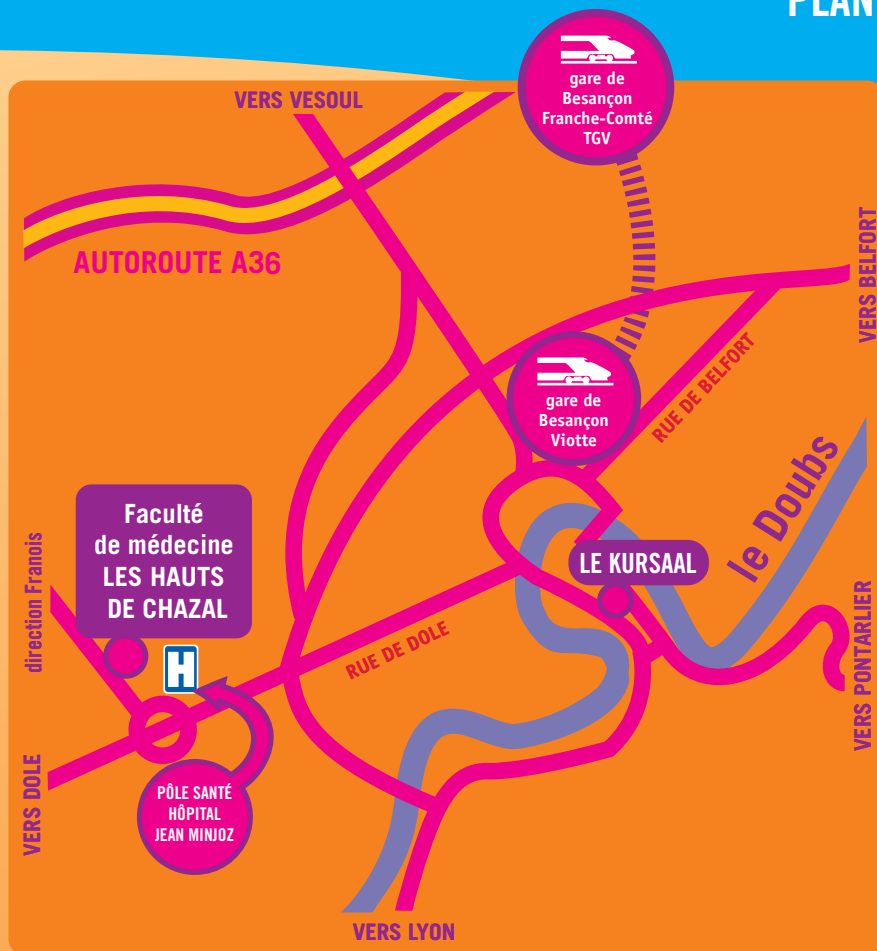
Signature et cachet :

En fonction des modules, les demandes d'inscription peuvent être traitées par ordre d'arrivée ou à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation et le dossier du candidat.

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné d'une lettre de motivation à :

Faculté de médecine et de pharmacie - Université d'été francophone en santé publique. 19 rue Ambroise Paré - 25030 Besançon cedex

Le paiement est à joindre à la fiche d'inscription. Il doit se faire par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.



- Adresse de la formation (du lundi au vendredi)

Faculté de médecine et de pharmacie - Les Hauts de Chazal

19 rue Ambroise Paré - 25000 Besançon

Téléphone du standard de la faculté : 03 63 08 22 00

Prendre la N73 (rue de Dole) direction DOLE - DIJON.

Sortir et prendre la D11 direction FRANOIS - 1^{re} à droite en arrivant au rond point.

- Adresse de la conférence inaugurale du dimanche

Le Kursaal

Place du Théâtre - 25000 Besançon

Au centre ville, à côté du Théâtre municipal et de la place Granvelle.

LE RÉSEAU DES UNIVERSITÉS “SŒURS” NE CESSE DE S'AGRANDIR !



UNIVERSITÉS en SANTÉ PUBLIQUE
et en PROMOTION de la SANTÉ

Après la création de l'Université francophone de Dakar en promotion de la santé dont quatre éditions se sont déjà déroulées au Sénégal, l'Université de printemps francophone en santé publique de Bruxelles (Belgique) qui se tiendra pour la deuxième fois en 2012, une nouvelle Université du Maghreb est en préparation à Tunis pour le mois de mars 2012. Toutes ces rencontres sont inspirées et soutenues par l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon.

Université du Maghreb à Tunis : 1^{ère} rencontre en mars 2012 !

Portée par la faculté de médecine de Tunis et l'UNFPA – Tunisie (Fonds des Nations unies pour la population), cette manifestation aura lieu :

du 25 au 30 mars 2012 à Tunis.

Cette quatrième université sera conçue, à l'image de ses trois sœurs, comme un lieu d'échanges et de partage de savoirs ou savoirs faire au service de la promotion de la santé entre des personnes de tous horizons : professionnels de la santé et de l'éducation, acteurs du champ associatif, chercheurs, patients, enseignants, usagers de la santé, personnes venant des pays du Nord et du Sud.

La semaine de formation sera articulée autour de divers modules et conférences correspondant aux enjeux de santé du moment.

Bienvenue à cette nouvelle Université francophone en santé publique !



RENSEIGNEMENTS :

Contact :

Dalenda Belkadhi
United Nations Population Fund, Tunisia
O: (216) 71.901.704
F: (216) 71.907.934
Courriel : belkadhi@unfpa.org

Site : www.unfpa-tunisie.org/usp

Université de printemps francophone en santé publique :

Suite au succès de la 1^{ère} édition, la 2^{ème} est programmée pour avril 2012 !

Cette rencontre est le fruit d'un partenariat entre l'École de Santé Publique de l'Université Libre de Bruxelles et Éduca Santé (association sans but lucratif). Elle se déroulera :

du 2 au 6 avril 2012 à Bruxelles.

Basée sur la diversité des savoirs et des expériences de chacun, cette formation est ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique et prioritairement à des professionnels en activité ainsi qu'à des élus ou usagers.

Au programme :

- Neuf modules d'enseignement ayant pour fil conducteur le concept de "promotion de la santé" et s'articulant autour de deux grands axes : "politiques et enjeux en santé publique" et "outils et méthodes en santé publique".
À noter, cette année, que trois nouveaux modules viennent s'ajouter à ceux déjà donnés l'an dernier. Ils portent sur la promotion de la santé cardiovasculaire, la prévention du suicide chez les jeunes, la pollution de l'air intérieur.
Les enseignements donnés lors de la précédente édition ont été remaniés pour l'occasion.
- Des conférences.
- Une table ronde...

RENSEIGNEMENTS :

Sur les sites Internet de l'Université de printemps et de l'Université d'été :

www.ulb.ac.be/esp/univprintemps

www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html

Contact :

Myriam Dekerpel
Université de printemps francophone
en santé publique
ULB - École de Santé Publique
Route de Lennik, 808
1070 Bruxelles
Belgique
Tél. : 0032 (0)2 555 40 11
Fax : 0032 (0)2 555 40 49
Courriel : univprintemps@ulb.ac.be



Université Francophone de Dakar en Promotion de la Santé : Un 5^{ème} rendez-vous fixé pour octobre 2012 !

L'ONG Action et développement (AcDev) reconduit cette manifestation en 2012. Organisée avec le soutien de plusieurs instituts universitaires africains ou européens ainsi que d'organismes nationaux et internationaux, elle se tiendra :



du 21 au 26 octobre 2012 à Dakar.

Sont programmés plusieurs modules de formation, forums, débats, expositions...

Cette rencontre contribue à accélérer le développement des relations Nord-Sud, basées sur une vraie réciprocité des expériences.

Ainsi, les différents modules de formation sont animés par des professionnels et universitaires du Sud et du Nord.

L'Université de Dakar est ouverte à des participants originaires des pays du Sud comme du Nord. En effet, si les axes qui y sont traités sont définis en fonction des besoins en santé de l'Afrique francophone, les personnes des pays du Nord sont concernées par cette manifestation à plusieurs titres :

- Cette rencontre contribue au renforcement de l'efficacité des acteurs qui mettent en œuvre des stratégies de promotion de la santé dans les pays du Sud, notamment dans le cadre de jumelages.
- L'Université de Dakar vise à favoriser l'harmonisation des savoirs et des pratiques autour du concept de promotion de la santé, ce qui constitue un enjeu de santé publique pour les pays du Sud comme pour ceux du Nord.
- Les approches de santé développées en Afrique sont susceptibles d'éclairer utilement celles du Nord.
- Les problématiques de santé rencontrées en Afrique peuvent concerner également des communautés immigrées implantées dans les pays du Nord.

Durant les éditions précédentes, les Universités de Dakar en Promotion de la Santé ont accueilli 250 à 300 participants, de nombreux pays d'Afrique, d'Europe et du Canada.

RENSEIGNEMENTS :

Sur les sites Internet de l'ONG AcDev et de l'Université d'été :
www.acdev-int.org - www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html

Contact :

ONG AcDev (Action et Développement). 44, Cité Lobatt FALL, Pikine - BP : K5049
Dakar / Sénégal - Tél./Fax : 00221 33 834 65 98

Courriels : univpromosantedkr@yahoo.fr - univpromosantedkr@acdev-int.org

Santé publique

La Recherche, l'Analyse, l'Action

Carrefour des pratiques, Santé Publique est une revue scientifique fondée en 1988 et éditée par la Société française de santé publique. Soucieuse de couvrir au mieux le vaste domaine de la santé publique, elle s'adresse à tous les acteurs de terrain, chercheurs et professionnels.

Sont publiés aussi bien des travaux de recherche que des analyses d'action, des réflexions sur des politiques de santé, des opinions...

Ses qualités

- Revue à comité de lecture
- Indexée dans les principales banques de données : BDSP, EMBASE/Excerpta Medica, Medline, PASCAL, SCOPUS, Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition
- Diffusée en ligne gratuitement en texte intégral après deux ans sur : <http://www.cairn.info/revue-sante-publique.htm>
- Diffusée à hauteur de 900 exemplaires
- Rend un avis sur les articles soumis dans un délai moyen de trois mois

Son originalité

Santé Publique est ouverte sur le monde francophone. Elle publie des travaux de qualité basés sur des actions et recherches de professionnels d'horizons divers.

Aux côtés des numéros généralistes, des numéros avec dossiers thématiques ou numéros suppléments sur des actualités de santé publique (Formations en santé publique : relever le défi des nouveaux métiers, n°1 supplément 2007, La santé au travail : enjeux pour la santé publique, n°3 supplément 2008, Maisons de santé : une solution d'avenir ?, n°4 supplément 2009, Internet et santé publique : pratiques, expériences et enjeux, hors série novembre-décembre 2009, Psychiatrie et santé mentale : dynamique et renouveau, n°6 supplément 2011) paraissent une à deux fois par an.

Pour encourager et faciliter l'échange d'expériences et de connaissances, Santé Publique sollicite et accompagne les auteurs dans la rédaction d'articles. Ainsi l'expérience des uns doit servir à d'autres qui mènent des travaux identiques.

Ses rubriques

● ARTICLES

Sont publiées dans cette rubrique, des études et recherches, des évaluations ou analyses d'interventions, des revues de la littérature. Les manuscrits soumis dans cette rubrique doivent se conformer au plan IMRED (Imrad en anglais) qui comporte quatre parties : Introduction, Méthodes, Résultats et Discussion. La longueur maximale des articles (corps du texte, bibliographie, tableaux et figures) est de 40 000 signes, espaces compris.

● LETTRES DU TERRAIN

Sont publiés dans cette rubrique, des textes courts présentant des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique. Les manuscrits soumis dans cette rubrique doivent se conformer aux règles usuelles de la communication écrite. La longueur maximale des articles (corps du texte, bibliographie, tableaux et figures) est de 15 000 signes, espaces compris.

● OPINIONS ET DÉBATS

Sont publiés dans cette rubrique, des textes courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique. Les manuscrits soumis dans cette rubrique doivent se conformer aux règles usuelles de la communication écrite. La longueur maximale des articles (corps du texte, bibliographie, tableaux et figures) est de 15 000 signes, espaces compris.

Son équipe

Rédacteur en chef : François Alla
Rédactrice en chef adjointe : Joëlle Kivits
Rédacteur associé : Hélène Kane
Assistante à la Rédaction : Isabelle Génovèse

Société française de santé publique
Rédaction de Santé publique

1 rue de la Forêt – 54520 LAXOU
Tél. : (+33) (0)3 83 44 94 11 - Fax : (+33) (0)3 83 44 37 76
pour toute information : ig@sfsp.info -
<http://www.sfsp.fr/santepublique/accueil.php>

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Un panel de formations
accessibles en présentiel ou à distance

DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ

Enseignement par internet

- Fondamentaux en Santé Publique (capitalisable pour la Licence)
- Formation à la Recherche Clinique et Epidémiologique "DIU FoRCE" (capitalisable pour le Master)
- Projet en Promotion de la Santé (capitalisable pour le Master)
- Investigation en Santé Publique (capitalisable pour le Master)

Diplômes d'Université composés d'Unités d'Enseignement de la Licence ou du Master. A ce titre les crédits obtenus par la validation du Diplôme d'Université restent acquis pour la poursuite de la Licence Sciences de la Santé ou du Master Santé Publique et Environnement.

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)

Enseignement en présentiel

- DIU Qualité - Certification - Évaluation des établissements sanitaires et sociaux

LICENCE Ingénierie de la Santé L3

Enseignement à distance ou en présentiel

- Parcours "Sciences sanitaires et sociales" - "Santé Publique"

MASTER Santé Publique et Environnement

Enseignement par internet pour les 4 spécialités en Master 1ère année ainsi que pour la 2ème année de la spécialité IPS. Pour la spécialité MSTSS des enseignements ont lieu en présentiel regroupés sur 1 semaine, 1 fois par mois.

La 2ème année du Master des spécialités ERCE et SPRE s'effectue en présentiel.

- 4 Spécialités :

- Intervention et Promotion de la Santé (IPS) (entièrement à distance)
- Épidémiologie et Recherche Clinique, Évaluation (ERCE) (M1 à distance)
- Santé Publique et Risques Environnementaux (SPRE) (M1 à distance)
- Métiers de l'enseignement et de la formation en Sciences et Technologies de la Santé et du Social (MSTSS) (à distance et en présentiel).

DOCTORAT Sciences de la Vie et de la Santé, formation Doctorale "Santé Publique et Épidémiologie"

Le détail de nos formations sur <http://www.sante-pub.u-nancy.fr/esp>



Ecole de Santé Publique
Faculté de Médecine
Nancy-Université

Nancy-Université
UNIVERSITÉ
HASTI PAINEUR

9, avenue de la Forêt de Haye - BP184 - 54505 Vandœuvre-lès-Nancy cedex
Tél. 33 (0) 3 83 68 35 10 - Fax 33 (0) 3 83 68 35 19

Courriel : esp@medecine.uhp-nancy.fr - Web : <http://www.sante-pub.u-nancy.fr/esp>



crédit photos ; *François Baudier, Jean-Luc Bonvalot, Marin Hock, Georges Pannetton.*

Bienvenue à Besançon ...

Capitale de la Franche-Comté (à seulement 2h00 de Paris en TGV et 1h30 de Lausanne par la route), Besançon, ville d'art et d'histoire, est heureuse de vous accueillir pour une semaine de formation et d'échanges, mais aussi de découverte culturelle...

Les enseignements auront lieu à la nouvelle Faculté de médecine et de pharmacie des Hauts de Chazal. Des bus seront mis à votre disposition matin et soir entre le centre ville et la faculté.

L'ouverture de l'Université d'été se tiendra le dimanche 1^{er} juillet en fin d'après-midi au centre ville. À cette occasion et lors de conférences débats, vous pourrez échanger avec les autres participants : professionnels, enseignants, étudiants, personnalités invitées...

Un programme touristique et culturel vous sera proposé, sur inscription, le mercredi 4 juillet après-midi. Vous aurez le choix entre plusieurs activités : découverte de la vieille ville historique avec un guide conférencier du patrimoine, parcours à pied dans Besançon, en longeant le Doubs et dans les collines alentours...

Besançon, c'est aussi la ville où de nombreuses personnes célèbres sont nées, ont vécu ou ont séjourné : Victor Hugo, les Frères Lumière, Pasteur, Proudhon... Au détour des rues, vous découvrirez des statues, des maisons qui témoignent encore de leur présence.

